



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

1

Motion

Luxembourg, le 16 juin 2022

Dépôt : Marc Spautz

Groupe politique CSV

*Interpellation au sujet des
conséquences de la Covid-19
sur les jeunes*

La Chambre des Députés,

- Sachant qu'avec la pandémie, et ses conséquences économiques et sociales, augmentait aussi le stress chez les jeunes ;
- Constatant que pour les jeunes les plus vulnérables, cette situation de stress accru ou cumulé est un facteur de risque pour l'émergence ou la rechute de troubles psychiques ;
- Notant que la crise s'est aussi transformée en choc pour l'économie et le marché du travail, affectant non seulement l'offre mais aussi la demande, ainsi que le recrutement sur le marché du travail ;
- Sachant que suites à tous ses tendances négatives, les jeunes doivent faire face à une grande variété de défis qu'ils ne peuvent pas maîtriser seuls ;

Invite le gouvernement :

- À dresser un inventaire rapide des problèmes avec lesquels les jeunes ont été confrontés voire sont actuellement confrontés suite à la crise du Covid-19 et ses conséquences à long terme ;
- À procurer des réponses politiques rapides et coordonnées pour encadrer et soutenir les jeunes souffrant des effets mentaux suite à la pandémie ;
- À mettre en œuvre dans ce contexte tous les moyens utiles en vue de la concrétisation dans les meilleurs délais du remboursement de la psychothérapie au Luxembourg ;
- À atténuer les répercussions économiques directe et indirectes sur le marché du travail, dont notamment l'entrée et la réintégration des jeunes sur le marché du travail.

S. Piller
Both
Lucien Fischer

M. Spautz
Paul Falck
RAES ALG
PAUL FALLCK



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Luxembourg, le 15 JUIN 2022



Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

SCL : TP - 1042 / nb

Objet : Bilans financiers des grands projets des fonds d'investissements et du préfinancement au 05.2022.

Monsieur le Président,

À la demande du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la mise à jour des bilans financiers des grands projets de construction (1 clé USB) tenant compte de l'indice semestriel des prix de la construction d'octobre 2021 s'élevant à 934.32, telle qu'elle a été présentée à Monsieur le Ministre par le Directeur de l'Administration des Bâtiments Publics.

Je vous saurais gré de bien vouloir continuer ledit document à la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement



Marc Hansen